

Avis adopté

Séance plénière du 14 avril 2026

« Crises sanitaires : prévenir, anticiper, coordonner »

Déclaration du groupe des Non-Inscrits

Il y a 6 ans le monde était confronté à la crise du COVID, crise sanitaire majeure. Au-delà des drames humains qu'elle a générés, quelques faits marquants restent gravés dans la mémoire.

L'impréparation, l'improvisation, l'opacité et le sentiment d'arbitraire dans les prises de décisions, la cacophonie, la défiance, le centralisme... C'est à tous ces maux que l'avis propose des remèdes. On se rappelle ainsi les tergiversations sur les mesures barrières, les self-autorisations de se déplacer, le grand bazar des masques, ou encore l'in vraisemblable imbroglio des règles d'ouverture des magasins, avec la fronde d'élus locaux refusant le choix de sacrifier les commerces de proximité.

Sommes-nous dorénavant mieux préparés pour affronter une nouvelle crise sanitaire ? A la lecture de l'avis et des préconisations, on peut en douter. Et pourtant, les risques de voir apparaître des maladies émergentes pouvant provoquer des pandémies augmentent, que ce soit les zoonoses, les maladies vectorielles ou encore la pandémie silencieuse qu'est l'antibiorésistance

Le manque de culture de l'anticipation et de la prévention des risques est une nouvelle fois pointé du doigt. C'est une constante en France, déjà relevée dans notre avis sur l'assurance. Le texte qui nous est soumis est irrigué de cet aspect fondamental : il est question de « s'approprier et renforcer cette culture » de « définir en amont », « d'organiser par anticipation » etc... C'est une série de préconisations d'autant plus fondamentales qu'elles permettent de circonscrire les situations d'urgence. On le sait, l'urgence n'est souvent rien d'autre que la conséquence du défaut de ne pas avoir fait à temps.

Tout aussi fondamentales et pertinentes les réflexions et préconisations sur la nécessité de consacrer un rôle central aux autorités sanitaires en place, plutôt que d'inventer pour la circonstance des instances nouvelles, en organisant leur coordination, et sur la gouvernance de crise devant garantir le respect de la démocratie sanitaire et des libertés fondamentales.

La désinformation et l'altération dans la confiance dans la science sont également des défis clairement identifiés nécessitant une mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Le groupe des NI votera cet avis très complet.